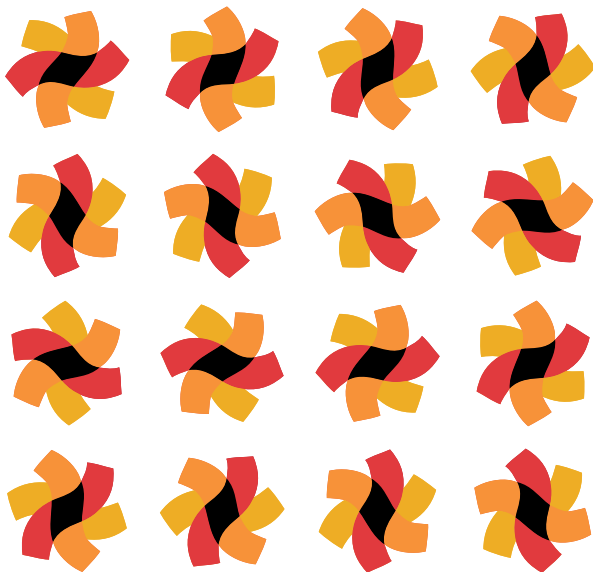


e



Diplomas de
Español como
Lengua
Extranjera



sessions
2011



Instituto Cervantes



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère (DELE) sont des diplômes officiels qui attestent différents niveaux de compétence et de maîtrise de la langue espagnole. Ils sont délivrés par l'Instituto Cervantes au nom du ministère espagnol de l'Éducation.

- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A1** atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations de communication simples, les énoncés visant à satisfaire des besoins concrets ou portant sur des sujets très quotidiens.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A2** atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre des phrases et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail, etc.).
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B1 (Inicial)** atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre et faire face aux situations les plus habituelles de la vie quotidienne, formuler des demandes et exprimer des besoins dans une langue simple.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B2 (Intermedio)** atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations courantes de la vie quotidienne, dans des circonstances normales de communication, n'exigeant pas l'usage d'une langue spécialisée.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C1** atteste une compétence linguistique permettant de comprendre une grande variété de textes longs et complexes, ainsi que de reconnaître dans ceux-ci des sens implicites. Le locuteur est capable de s'exprimer spontanément et couramment, sans trop apparemment devoir chercher ses mots.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C2 (Superior)** atteste une compétence linguistique indispensable pour faire face à des situations exigeant une très bonne maîtrise de la langue ainsi qu'une connaissance des habitudes culturelles qu'elle véhicule.



Créé par l'Espagne en 1991, l'Instituto Cervantes a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'espagnol dans le monde et de diffuser la culture de l'ensemble des pays hispanophones.

L'Instituto Cervantes est placé sous le haut patronage de sa Majesté le Roi d'Espagne, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture.

Le Comité de patronage est composé d'éminents représentants des Lettres et de la Culture espagnoles et hispano-américaines ainsi que de nombreux représentants des Universités, Académies et institutions sociales et culturelles. Actuellement, 73 centres de l'Instituto Cervantes sont implantés dans les cinq continents.

L'Université de Salamanque collabore avec l'Instituto Cervantes dans l'élaboration des modèles d'examen et dans l'évaluation des épreuves pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les candidats qui souhaitent se présenter aux examens pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol devront :

1. Présenter, au moment de l'inscription, une pièce d'identité qui atteste que le candidat est ressortissant d'un état dont la langue espagnole n'est pas la langue officielle.
2. S'ils sont ressortissants de pays hispanophones et résident dans des états dont l'espagnol n'est pas la langue officielle, faire une déclaration écrite en indiquant qu'ils remplissent au moins deux des conditions suivantes :
 - L'espagnol ne doit pas être la langue de l'un des parents.
 - L'espagnol ne doit pas être la première langue apprise.
 - L'espagnol ne doit pas être utilisé comme langue de communication habituelle.
 - Le candidat ne doit pas avoir suivi en espagnol la totalité ou une partie de l'enseignement primaire ou secondaire.

Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire. Cependant, les épreuves sont conçues pour un public adulte ou jeune adulte.

INSCRIPTION

L'inscription aux épreuves doit être réalisée dans un centre d'examen agréé, dans les délais fixés pour chaque session. Pour valider l'inscription aux épreuves, il est nécessaire de présenter les documents suivants :

- **Feuille d'inscription**, dûment remplie, disponible dans les centres d'examen ou sur le site Internet : <http://diplomas.cervantes.es>
- **Original et photocopie d'une pièce d'identité**, avec photographie, où doivent figurer l'identité, la nationalité, la date et le lieu de naissance.
Les renseignements portés par le candidat sur la feuille d'inscription devront être identiques à ceux de la pièce d'identité présentée.
- **Déclaration signée**, pour les ressortissants de pays hispanophones, justifiant au moins deux des conditions décrites dans le point 2 de la rubrique « Conditions générales ».

Une fois le candidat inscrit, il lui sera remis une copie tamponnée de sa feuille d'inscription ou un reçu. Une convocation officielle d'examen lui sera envoyée par courrier, où seront indiqués le lieu, la date et l'heure de réalisation des épreuves.

DROITS D'INSCRIPTION

Le paiement des droits d'inscription pourra s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre de l'**Instituto Cervantes**, dans le centre où l'on procède à l'inscription. Après l'inscription, le candidat n'aura droit au remboursement total du montant de l'inscription que s'il communique son désistement dans un délai de 30 jours minimum avant la date de l'examen. Si le désistement intervient dans un délai de 30 à 15 jours avant la date de l'examen, seulement la moitié des frais d'inscription sera remboursée.

Les tarifs pour la France sont les suivants :

DIPLOMA DE ESPAÑOL

Nivel A1	85 €	Nivel B2 (Intermedio)	140 €
Nivel A2	95 €	Nivel C1	150 €
Nivel B1 (Inicial)	105 €	Nivel C2 (Superior)	155 €

PIÈCES À PRODUIRE POUR ÊTRE ADMIS AUX ÉPREUVES

Les candidats doivent se présenter aux épreuves munis de :

- Copie ou reçu du formulaire d'inscription avec le tampon du centre.
- Carte d'identité ou passeport présenté au moment de l'inscription.
- Convocation officielle d'examen que le centre d'examen envoie par courrier.

DATES D'EXAMEN

- **Les épreuves écrites** se dérouleront aux dates suivantes :
Session de mai 2011 : vendredi 20 mai pour les niveaux B1, B2, C1 et C2.
Session de novembre 2011 : vendredi 18 novembre pour les niveaux B1, B2, C1 et C2.

Les épreuves écrites correspondant au DELE A1 et au DELE A2 auront lieu les vendredi 20 mai et 18 novembre ou bien les samedi 21 mai et 19 novembre. Se renseigner auprès du centre d'examen.

- **L'épreuve orale** se tiendra dans la semaine des épreuves écrites. Le jour et l'heure seront indiqués sur la convocation.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

- **Session de mai** : du 1 février au 8 avril 2011 inclus.
- **Session de novembre** : du 1 septembre au 14 octobre 2011 inclus.

RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère (DELE) sont les seuls diplômes officiels délivrés par le ministère espagnol de l'Éducation. Ils sont reconnus dans de nombreux pays dans les domaines éducatifs et professionnels et sont acquis définitivement, donc sans limitation de validité.

FORMAT DES ÉPREUVES

Les examens sont constitués de plusieurs épreuves composées de différents exercices. Ces épreuves s'organisent en deux ou trois groupes, selon les diplômes. Pour obtenir les *Diplomas de Español*, le candidat doit être reçu à tous les groupes lors d'une même session d'examen.

DELE NIVEL A1

Compréhension écrite (45 minutes) :

- a. Le candidat répondra aux questions à choix multiple posées sur des textes informatifs, en choisissant l'option correcte sur les quatre proposées.
- b. Le candidat devra reconnaître des noms, des mots ou des phrases très élémentaires et saisir le sens général de textes informatifs ou d'instructions simples. De plus, il devra repérer des informations spécifiques dans un texte de la vie quotidienne.

Expression et interaction écrites (25 minutes) :

Le candidat devra transmettre des renseignements personnels élémentaires, écrire des phrases simples sur lui-même ou sur des personnes de son entourage proche. Il devra, aussi, demander et transmettre par écrit des messages avec les formules de politesse les plus élémentaires, des informations personnelles simples, etc.

Compréhension orale (20 minutes) :

Quatre activités seront proposées au candidat, dans lesquelles il devra trouver le sens général ou comprendre des énoncés simples dans des messages très brefs, transmis lentement et articulés clairement.

Expression et interaction orales (15 minutes) :

Quatre activités seront proposées au candidat. Au cours des deux premières, le candidat devra donner des informations élémentaires sur lui-même. Au cours des deux activités suivantes, il devra participer dans des échanges courts avec un interlocuteur coopérant qui s'exprimera lentement et clairement.

DELE NIVEL A2

Compréhension écrite (50 minutes) :

- a. Le candidat devra mettre en rapport des textes et des énoncés simples, tels que des normes, des instructions ou des menus de restaurants.
- b. Le candidat répondra aux questions à choix multiple posées sur des textes brefs, en choisissant l'option correcte sur les trois proposées.

- c. Le candidat devra reconnaître des noms, des mots ou des phrases et saisir l'essentiel de textes informatifs ou d'instructions fréquemment utilisés. De plus, il devra extraire des informations spécifiques dans des textes narratifs et des informations brèves, simples et très structurées. Le candidat devra être capable de se rendre compte des changements de sujet dans les informations.

Expression et interaction écrites (50 minutes) :

Le candidat devra :

- Remplir des formulaires avec des informations personnelles, de manière appropriée.
- Écrire une lettre sur des aspects quotidiens de son environnement.
- Rédiger un texte descriptif ou narratif basé sur des informations fournies au moment de l'épreuve.

Compréhension orale (25 minutes) :

Cinq activités seront proposées au candidat, dans lesquelles il devra saisir l'essentiel d'énoncés simples, courts, d'annonces ou de conversations téléphoniques, se déroulant lentement et articulées clairement. Les contenus du matériel oral sera toujours prévisible et très bien structuré.

Expression et interaction orales (15 minutes) :

Quatre activités seront demandées au candidat. Au cours des deux premières, il devra donner des informations élémentaires sur des aspects pratiques et des expériences de sa vie quotidienne. Au cours de la troisième activité, il devra participer dans un échange bref. Au cours de la quatrième, il devra participer à une conversation informelle à partir d'une situation simulée. Le candidat réalisera ces activités sur des supports graphiques et en suivant les instructions de l'examineur.

DELE NIVEL B1 (INICIAL)

GROUPE 1

Compréhension écrite (40 minutes) :

- Le candidat devra choisir la réponse appropriée aux questions à choix multiple posées sur des textes informatifs.
- Le candidat sélectionnera des informations d'un texte, à partir d'une série de questions.

Expression écrite (50 minutes) :

Le candidat devra rédiger des textes courts et simples de type pratique tels que notes, annonces, etc.

GROUPE 2

Grammaire et vocabulaire (40 minutes) :

- Le candidat devra mettre en rapport un certain nombre de phrases avec les situations correspondantes.
- Le candidat devra trouver, dans plusieurs phrases, les mots ou les expressions qui sont inappropriés dans le contexte.
- Le candidat devra compléter un texte en choisissant l'option correcte.

GROUPE 3

Compréhension orale (30 minutes) :

L'épreuve comprend 4 exercices à partir d'enregistrements de dialogues simples ou d'informations. Le candidat devra choisir les réponses correctes.

Expression orale (10 à 15 minutes) :

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

DELE NIVEL B2 (INTERMEDIO)

GROUPE 1

Compréhension écrite (60 minutes) :

Le candidat choisira la réponse appropriée pour chacune des 12 questions à choix multiple posées sur 4 textes. La longueur des textes ne dépassera pas 450 mots.

Expression écrite (60 minutes) :

Le candidat devra écrire une lettre personnelle et une rédaction. Chacun de ces deux exercices sera composé de 150 à 200 mots.

GROUPE 2

Grammaire et vocabulaire (60 minutes) :

Le candidat effectuera les 2 exercices suivants :

- a. Texte à compléter (20 trous) : il aura à choisir l'option la plus appropriée, parmi les trois proposées pour chaque lacune.
- b. Il lui faudra compléter, avec l'option la plus appropriée, 40 dialogues courts avec des lacunes.

GROUPE 3

Compréhension orale (30 minutes) :

Le candidat devra répondre à 12 questions à choix multiple posées sur 4 textes oraux enregistrés. Ces enregistrements reproduisent des annonces, des informations, des conversations ou des entretiens.

Expression orale (10 à 15 minutes) :

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

DELE NIVEL DELE C1

GROUPE 1

Compréhension écrite (80 minutes) :

Le candidat devra :

- a. Comprendre l'idée générale et des informations spécifiques dans des textes du domaine public et professionnel (700-800 mots) et répondre en sélectionnant la réponse adéquate aux questions à choix multiple posées, avec trois options.
- b. Reconstruire la structure de textes longs et identifier les relations entre les idées dans des textes longs (600-700 mots), en complétant des paragraphes avec des énoncés d'une certaine longueur.
- c. Identifier le contenu et l'intention ou point de vue dans des nouvelles, des articles et des rapports (600-700 mots), appartenant aux domaines professionnel et éducationnel, en sélectionnant les réponses appropriées aux questions à choix multiple posées, avec trois options.

- d. Localiser des informations spécifiques et pertinentes dans des textes brefs (100-150 mots), qui porteront sur des aspects en rapport avec le domaine éducationnel, en établissant le lien entre des textes de départ et des énoncés brefs.
- e. Identifier les structures et le lexique appropriés dans un texte long avec un répertoire linguistique complet (400-450 mots).

Expression et interaction écrites (80 minutes) :

Le candidat devra :

- a. Après l'audition d'une conférence, d'un discours ou d'une présentation et à partir des notes qu'il aura pris ou d'un schéma, rédiger un texte argumentatif et/ou un exposé long (220-250 mots), en exposant clairement les idées principales, de manière détaillée et bien structurée.
- b. À partir de l'information d'un texte écrit (annonce de presse, instructions, résumés d'articles d'opinion) qui aidera à contextualiser la tâche, rédiger un texte long, avec un registre formel (200-250 mots) en exposant de manière claire et bien structurée les arguments, les idées principales, secondaires et les détails.

GROUPE 2

Compréhension orale (60 minutes) :

Le candidat devra réaliser cinq tâches dans lesquelles il devra comprendre les idées principales et extraire des informations spécifiques d'un texte, identifier dans des monologues brefs la personne qui parle et interpréter son attitude.

Il devra compléter des phrases avec des énoncés ou des mots, en sélectionnant la réponse appropriée aux questions à choix multiple posées, avec trois options.

Expression et interaction orales (20 minutes) :

Le candidat devra :

- a. Faire un exposé bref à partir des contenus d'un texte.
- b. Participer dans une discussion formelle en partant de l'opinion personnelle qu'il aura exprimée dans l'exposé.
- c. Participer dans une conversation formelle avec l'examineur en partant de supports graphiques ou visuels.

DELE NIVEL C2 (SUPERIOR)

GROUPE 1

Compréhension écrite (60 minutes) :

Le candidat effectuera les 2 exercices suivants :

- Il devra choisir la réponse appropriée pour chacune des 9 questions à choix multiple posées sur 3 textes. Chacun de ces deux exercices ne dépassera pas 800 mots.
- Il devra mettre en rapport un maximum de 10 fragments de texte.

Expression écrite (60 minutes) :

Le candidat rédigera une lettre sur un sujet d'ordre non privé ainsi qu'une rédaction. Chacun de ces deux exercices sera composé de 150 à 200 mots.

GROUPE 2

Grammaire et vocabulaire (60 minutes) :

Le candidat effectuera les 3 exercices suivants :

- Texte à compléter (20 trous) : il aura à choisir l'option la plus appropriée, parmi les trois proposées, pour chaque lacune.
- Exercice à choix multiple : il lui faudra compléter les espaces vides, laissés dans chacune des 35 phrases de l'exercice, avec l'une des options proposées.
- Il devra trouver les 5 erreurs grammaticales insérées dans un ou plusieurs petits textes.

GROUPE 3

Compréhension orale (45 minutes) :

Le candidat devra répondre à 16 questions à choix multiple posées sur 4 textes oraux enregistrés. Ces enregistrements reproduisent des conversations entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Il peut aussi s'agir de commentaires ou de bulletins d'information diffusés par les médias.

Expression orale (10 à 15 minutes) :

Le candidat soutiendra une conversation de 10 à 15 minutes avec le jury.

En novembre 2011, des changements de format sont prévus dans les épreuves du DELE C2. Pour tout renseignement, s'adresser aux centres de l'Instituto Cervantes à partir du mois de septembre

DELE NIVEL B1 (INICIAL) PARA ESCOLARES

L'Instituto Cervantes propose un examen de niveau B1, adressé aux adolescents qui suivent leurs études secondaires dans les différents systèmes éducatifs européens.

Le format des épreuves, les critères d'évaluation et le niveau de compétence exigé sont identiques à ceux de l'examen de *Nivel B1 (Inicial)* pour adultes. Cependant, les thématiques et la nature des tâches proposées sont adaptées aux candidats de 14 à 17 ans.

Cette modalité d'examen n'est proposée qu'à la session de mai et que dans certains centres. Il est donc conseillé de s'informer de cette possibilité avant de procéder à l'inscription dans le centre d'examen choisi.

NOTATION DES ÉPREUVES ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

L'Instituto Cervantes, après avoir approuvé les relevés de notes émis par l'université collaboratrice, communiquera les résultats aux candidats dans un délai d'environ trois mois après l'examen.

Les relevés de notes individuels seront immédiatement envoyés aux candidats à travers le centre d'examen de leur inscription. Ces relevés attestent officiellement les notes obtenues. Le diplôme sera expédié ultérieurement par l'Instituto Cervantes.

Il appartient au candidat de communiquer tout changement d'adresse en cours d'année et de faire modifier ses coordonnées auprès de son centre d'inscription jusqu'à ce que toute la documentation concernant les épreuves soit acheminée.

L'Instituto Cervantes possède un service d'information des résultats sur son site web : <http://diplomas.cervantes.es>
Pour consulter leurs résultats, les candidats devront indiquer leur code d'inscription ainsi que leur date de naissance.

EXPÉDITION DES DIPLÔMES D'ESPAGNOL

Les Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère seront expédiés par l'Instituto Cervantes, qui les remettra aux candidats par l'intermédiaire des centres d'examen.

La Fábrica Nacional de Moneda y Timbre, Casa Real de la Moneda collabore avec l'Instituto Cervantes dans l'expédition des diplômes.

ALTE ET LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE

L'Instituto Cervantes est membre de l'Association des centres d'évaluation en langues en Europe (ALTE : <http://www.alte.org>), qui regroupe les principaux organismes qui s'occupent de la conception et de la diffusion des examens et tests de langues.

Ses membres travaillent en permanente coopération afin d'assurer à ces certifications une transparence et une comparabilité internationale. ALTE s'appuie sur les six niveaux de compétence décrits dans le **Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner et évaluer** (CECR), ouvrage réalisé par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et auquel ALTE a étroitement collaboré.

Les niveaux des Diplômes d'Espagnol et leurs équivalences avec ceux du CECR font l'objet d'une révision par le biais de procédures de vérification et de validation des contenus.

Son positionnement dans le contexte du CECR est illustré de la façon suivante :

	CECR	DELE
C2	Maîtrise	Diploma de Español Nivel C2 (Superior)
C1	Autonome	Diploma de Español Nivel C1
B2	Avancé ou Indépendant	Diploma de Español Nivel B2 (Intermedio)
B1	Niveau Seuil	Diploma de Español Nivel B1 (Inicial)
A2	Intermédiaire ou de survie	Diploma de Español Nivel A2
A1	Introductif ou Découverte	Diploma de Español Nivel A1

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant les Diplômes d'Espagnol, se connecter sur le site web ou bien s'adresser aux centres de l'Instituto Cervantes en France ou au siège de l'Instituto en Espagne.

MODÈLES D'EXAMEN ET GUIDE

Des modèles d'examen, ainsi que des guides pour l'obtention des Diplômes d'Espagnol, peuvent être consultés sur Internet aux adresses suivantes : <http://diplomas.cervantes.es> et <http://cvc.cervantes.es> (modèles d'examen interactifs)

COURS DE PRÉPARATION DU DELE

Les centres de l'Instituto Cervantes proposent des cours de préparation au DELE en présentiel ainsi que des cours par Internet, niveau B1 et niveau B2 (en autonomie).

Pour toute information complémentaire, consulter le secrétariat de l'Instituto Cervantes le plus proche.

CENTRES D'EXAMEN ET DE COORDINATION EN FRANCE

Instituto Cervantes de Bordeaux

57, cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux
Tél. : 05.57.14.26.14 Fax : 05.56.81.40.71
e-mail : bordeaux@cervantes.es

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au jeudi de 9h à 19h. Le vendredi de 9h à 14h

L'Instituto Cervantes de Bordeaux coordonne les centres d'examen d'Angers, Bayonne, Limoges, Royan et Tours.

Instituto Cervantes de Lyon

58, Montée de Choulans, 69005 Lyon
Tél. : 04.78.38.72.41 Fax : 04.78.37.81.10
e-mail : cenlyo@cervantes.es

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

L'Instituto Cervantes de Lyon coordonne les centres d'examen de Aubenas, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Roanne et Saint-Étienne.

Instituto Cervantes de Paris

7, rue Quentin Bauchart, 75008 Paris
Tél. : 01.40.70.92.92 Fax : 01.47.20.27.49
e-mail : delepar@cervantes.es

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au jeudi de 10h à 18h45. Le vendredi de 10h à 13h

L'Instituto Cervantes de Paris coordonne les centres d'examen de Beauvais, Belfort, Besançon, Bourges, Brest, Fort-de-France (Martinique), Jouy-en-Josas, Lille, Lorient, Melun, Metz, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes et Strasbourg.

Instituto Cervantes de Toulouse

31, rue des Chalets; 31000 Toulouse
Tél. : 05.61.62.80.72 Fax : 05.61.62.70.06
e-mail : dele.tou@cervantes.es

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

L'Instituto Cervantes de Toulouse coordonne les centres d'examen de Béziers, Corte, Marseille, Montauban, Nice, Pau et Saint-Affrique.

CENTRES D'EXAMEN EN FRANCE

Les candidats doivent s'inscrire directement dans le centre d'examen de leur choix.

Toute modification des adresses peut être consultée sur Internet : <http://diplomas.cervantes.es/profesores/centros.jsp?pais=250>

Angers

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
M. Joseph Mahé :
joseph.mahe@eseo.fr

Ecole Supérieure d'Électronique de L'Ouest (E.S.E.O.)

4, rue Merlet de la Boulaye
B.P. 30926
49009 Angers Cedex 01
Tél. : 02.41.86.67.53
02.41.86.67.67
Fax : 02.41.87.99.27

Aubenas

Inscriptions et renseignements :

Mme Marie-Ange Fargier
direction.jules-froment@wanadoo.fr

Lycée Jules Froment

3, rue Albert Siebel B.P. 40
07201 Aubenas Cedex
Tél. : 04.75.93.80.00
Fax : 04.75.93.26.35
<http://www.lycee-julesfroment.fr>

Bayonne

Inscriptions et renseignements :

Mme María Arana
Centre de Langues en Réseau
CLEREMO
Tél. : 05.59.57.42.85
Fax : 05.59.57.42.24
arana@univ-pau.fr

Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

21, Place Paul Bert
64100 Bayonne

IUT de Bayonne Pays Basque
arana@iutbayonne.univ-pau.fr

Beauvais

Inscriptions et renseignements :

Du lundi au vendredi de 14h à 17h
Mme Raquel García Manresa
raquel.garcia@lasalle-beauvais.fr

Institut Polytechnique La Salle Beauvais

Pôle Langues
19, rue Pierre Waguey B.P. 30313
60026 Beauvais Cedex
Tél. : 03.44.06.75.89
Fax : 03.44.06.25.26

Belfort

Inscriptions et renseignements :
Mmes Christine Marconot :
secretariat.humanites@utbm.fr

**Université de Technologie
de Belfort-Montbéliard
(U.T.B.M.)**
Site de Sevenans
Département Humanités
90010 Belfort Cedex
Tél. : 03.84.58.31.75
Fax : 03.84.58.31.78

Besançon

Inscriptions et renseignements :
Du lundi au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
Mme Laure Vaudray

Session de mai uniquement

**Centre de Linguistique
Appliquée (C.L.A.)**
6, rue Gabriel Plançon
25030 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.66.52.63
Fax : 03.81.66.52.25
<http://cla.univ-fcomte.fr>

Béziers

Inscriptions et renseignements :
M. Rémi Cayla
college@ensemble-scolaire-pic.com

Collège Pic de la Salle
5, place Saint Aphrodise
34500 Béziers
Tél. : 04.76.49.81.50
Fax : 04.67.49.81.55
<http://www.ensemble-scolaire-pic.com>

Bordeaux

(voir p.16)

**Instituto Cervantes de
Bordeaux**

Bourges

Inscriptions et renseignements :
D'octobre à juin : du lundi au jeudi
de 10h à 18h ; le vendredi de 13h à
18h. Pendant les congés scolaires :
du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 13h à 16h30.
Mme Sylvia Neveu
imep@ville-bourges.fr

**Institut Municipal
d'Éducation Permanente**
Salle d'Armes
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
Tél. : 02.48.67.58.00
<http://imep.ville-bourges.fr>

Brest

Inscriptions et renseignements :
Instituto Cervantes de Paris

Session de mai uniquement

Lycée Amiral Ronarc'h
3, rue Mozart
29276 Brest Cedex

Clermont Ferrand

Inscriptions et renseignements :
Mme Rocío Prado-Sánchez
rocio.prado@univ-bpclermont.fr

Université Blaise Pascal
34, avenue Carnot
63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04.73.40.64.92
Fax : 04.73.92.47.61
<http://www.univ-bpclermont.fr>

Corte

Inscriptions et renseignements :
Mme Noëlle Cardi
cardi@univ_corse.fr

**Université de Corse Faculté
Lettres, Langues, Arts et
Sciences Humaines**
Avenue Jean Nicoli B.P. 52
20250 Corte
Tél. : 04.95.45.06.36

Grenoble

Inscriptions et renseignements :
Instituto Cervantes de Lyon

I.T.E.C. – Boisfleury
118, avenue de l'Eygala
38700 Corenc

Cité scolaire internationale
4, place de Sfax
38012 Grenoble Cedex

Jouy-en-Josas

Inscriptions et renseignements :
Mme Teresa Gutiérrez
gutierrez@hec.fr
Exclusivement pour les étudiants
de HEC Paris

HEC Paris
1, rue de la Libération
78351 Jouy-en-Josas Cedex

Lille

Inscriptions et renseignements :
Du lundi au vendredi
(sauf mercredi) de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Mme Laurence Fougnie
laurence.fougnie@univ-lille1.fr

**Université des Sciences et
Technologies de Lille 1**
SUP – Maison des Langues
Bât. B5 – Porte 01
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03.20.43.32.69
Fax : 03.20.43.32.01

Limoges

Inscriptions et renseignements :
Instituto Cervantes de Bordeaux

Lycée A. Renoir
119, rue Sainte Claire
87000 Limoges

Lorient

Inscriptions et renseignements :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Mme Sophie Lefauconnier
sophie.lefauconnier@univ-ubs.fr

**Université de Bretagne Sud - IUT
Service Formation Autrement**
10, rue Jean Zay
56325 Lorient Cedex
Tél. : 02.97.87.28.19

Lyon

(voir p.16)

Instituto Cervantes de Lyon

Marseille

Inscriptions et renseignements :
Le lundi de 14h à 16h
et le jeudi de 9h à 12h
Mme Sandra Sebag :
secdiradj@aix-mrs.iufm.fr

I.U.F.M. Aix-Marseille
32, rue Eugène-Cas
13248 Marseille Cedex 04
Tél. : 04.91.10.75.48
Fax : 04.91.08.40.67

Martinique

Inscriptions et renseignements :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h
Mme Carrière :
contacts@egc-martinique.com
Session de novembre uniquement

E.G.C. Martinique
30, route de l'Union Didier
97200 Fort-de-France
Tél. : 05.96.64.58.63
Fax : 05.96.64.50.07
<http://www.egc-martinique.com>

Inscriptions et renseignements :
Mme Maryse Marine
ameimq@gmail.com

**A.M.E.I. Association Martiniquaise
d'Échanges Internationaux**
Villa Anaïs – Apt n° 2
Route de Didier
97200 Fort de France
Tél. : 06.96.45.28.36
Fax : 05.96.60.20.81

Melun

Inscriptions et renseignements :
secretariat@lycee-st-aspais.org

Institution Saint-Aspais
36, rue Saint-Barthélemy
77007 Melun Cedex
Tél. : 01.60.56.59.59
Fax : 01.60.56.58.38
<http://www.lycee-st-aspais.org>

Metz

Inscriptions et renseignements :
M. Marcelo Tano :
tano@enim.fr
Exclusivement pour les
étudiants de L'ENIM

Session de mai uniquement

**École Nationale d'Ingénieurs
de Metz (E.N.I.M.)**
1 route d'Ars-Laqueney
57078 Metz Cedex 3
Tél. : 03.87.34.69.00
03.87.34.67.18
<http://www.enim.fr>

Montauban

Inscriptions et renseignements :
Instituto Cervantes de Toulouse

**Asociación Miguel de
Cervantes**
Maison de la culture
Ancien Collège
82000 Montauban

Montpellier

Inscriptions et renseignements :
Instituto Cervantes de Lyon

**Consulat général
d'Espagne**
24, rue Marceau
34010 Montpellier
Tél. : 04.67.58.20.21

Nancy

Inscriptions et renseignements :
Le lundi de 13h à 19h ;
le mardi de 8h à 12h ;
tous les jours au 0687313542
M. Hugo Hernández
hugo.hernandez@eeigm.inpl-nancy.fr

**École Européenne
d'Ingénieurs en Génie
des Matériaux
(E.E.I.G.M.)**
6, rue Bastien Lepage
B.P. 630
54010 Nancy Cedex
Tél. : 03.83.36.82.90
Fax : 03.83.36.83.36

Nantes

Inscriptions et renseignements :
Secrétariat département C.L.E.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
M. Josep Pinyol i Vidal et Mme Anne
Isabelle Parc :
Josep.Pinyol-Vidal@ec-nantes.fr

Session de mai et le niveau
Intermedio uniquement

**École Centrale de Nantes
(E.C.N.)**
Département Communication
Langues et Entreprise
1, rue de la Noë
B.P. 92101
44321 Nantes Cedex 3
Tél. : 02.40.37.25.68
Fax : 02.40.37.25.51

Nice

Inscriptions et renseignements :
Le mercredi de 14h à 17h et
le jeudi de 10h à 12h
Mme Violeta Juárez :
frederic.lepine@cife.eu

Session de mai uniquement

**Centre International de
Formation Européenne
(C.I.F.E.)**
10, avenue des Fleurs
06000 Nice
Tél. : 04.93.97.93.97
Fax : 04.93.97.93.98

Paris

(voir p.16)

Instituto Cervantes de Paris

Pau

Inscriptions et renseignements : Institut Saint Dominique
M. Xavier Gouët
accueil@saintdominique.fr
30, avenue Fouchet
64000 Pau
Tél. : 05.59.32.01.23
Fax : 05.59.32.67.46

Poitiers

Inscriptions et renseignements : Lycée Pilote Innovant
Instituto Cervantes de Paris
International
Téléport 5. B.P. 47
86130 Jaunay-Clan
http://www.lp2i-poitiers.fr

Reims

Inscriptions et renseignements : Lycée Jean Jaurès
Instituto Cervantes de Paris
17, rue Ruinart de Brimont,
B.P. 338. 51062 Reims Cedex
Session de mai uniquement

Rennes

Inscriptions et renseignements : Lycée Jeanne d'Arc
m.perez-garcia@lja35.fr
CS 20816
61, rue de la Fontaine
35008 Rennes
Session de mai uniquement
Tél. : 02.99.84.30.30
Fax : 02.99.38.09.12
http://www.lycee-ja-rennes.org

Roanne

Inscriptions et renseignements : CERFOP
Mme Hélène Joux
cerfop@wanadoo.fr
12, avenue de Paris
42300 Roanne
Tél. : 04.77.68.47.11
Fax : 04.77.72.17.78
http://www.cerfop.fr

Royan

Inscriptions et renseignements : Carel
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h
M. Vladimir Dalmace
espagnol@carel.org
48, bd Franck Lamy
B.P. 219C. 17200 Royan
Tél. : 05.46.39.50.00
Fax : 05.46.05.27.68

Saint-Affrique

Inscriptions et renseignements : Lycée Privé Saint-Gabriel
Instituto Cervantes de Toulouse
23 rue Lamartine B.P. 281
12402 Saint-Affrique Cedex

Saint-Étienne

Inscriptions et renseignements : Lycée Saint Louis
M. Julián Murillo Zabala
jmz1609@yahoo.fr
22, rue Désiré Claude
42023 Saint-Étienne Cedex 02

Strasbourg

Inscriptions et renseignements : Consulat général
Du lundi au vendredi de 9h à 14h
Mme Julia Gloria Bartolomé Díez
cog.estrasburgo@maec.es
d'Espagne
13, quai Kléber B.P. 26 R1
67001 Strasbourg Cedex
Tél. : 03.88.32.67.27
Fax : 03.88.23.07.17

Tarbes

Inscriptions et renseignements : École Nationale d'Ingénieurs
arconada@enit.fr
de Tarbes (E.N.I.T.)
47, rue d'Azereix B.P. 1629
65016 Tarbes Cedex
Tél. : 05.62.44.29.35/27.36

Toulouse

(voir p.16)

Inscriptions et renseignements : Instituto Cervantes de
M. Alain Maurech-Siman
alain.maurech-siman@ict-toulouse.fr
Toulouse

**Institut Catholique de
Toulouse**
31, rue de la Fonderie
B.P. 7012
31068 Toulouse Cedex 7
Tél. : 05.61.36.81.00
Fax : 05.61.36.81.13
http://www.ict-toulouse.fr

Tours

Inscriptions et renseignements : Greta Indre et Loire
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Mme Sylvie Aubert :
sylvie.aubert@greta37.com
B.P. 40411
6, avenue de Sévigné B.P. 0411
37204 Tours Cedex 3
Session de mai uniquement
Tél. : 02.47.21.00.31 (LD)
02.47.21.00.01
Fax : 02.47.21.00.02



Instituto Cervantes

BORDEAUX

57, cours de l'Intendance
33000 Bordeaux
Tél. : 05.57.14.26.14
Fax : 05.56.81.40.71
e-mail : bordeaux@cervantes.es
<http://bordeaux.cervantes.es>

LYON

58, Montée de Choulans
69005 Lyon
Tél. : 04.78.38.72.41
Fax : 04.78.37.81.10
e-mail : cenlyo@cervantes.es
<http://lyon.cervantes.es>

PARIS

7, rue Quentin Bauchart
75008 Paris
Tél. : 01.40.70.92.92
Fax : 01.47.20.27.49
e-mail : delepar@cervantes.es
<http://paris.cervantes.es>

TOULOUSE

31, rue des Chalets
31000 Toulouse
Tél. : 05.61.62.80.72
Fax : 05.61.62.70.06
e-mail : dele.tou@cervantes.es
<http://toulouse.cervantes.es>

INSTITUTO CERVANTES - SIÈGE

C/ Alcalá, 49
E. 28014 Madrid, España
Tél. : +34.91.436.7600
Fax : +34.91.436.7691
e-mail : diplomas@cervantes.es
<http://diplomas.cervantes.es>

